Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 19 (1905)

Heft: 1

Artikel: Les armoires du canton de Vaud

Autor: Ruchet, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-744806

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

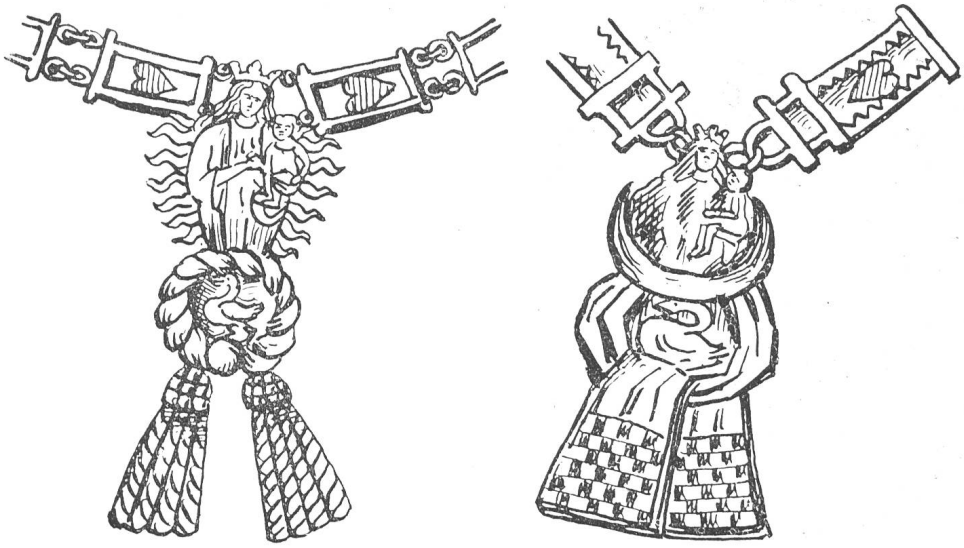

Fig. 36. Brandenburgischer Schwanenorden. Anhänger.

Peter Rot, der im Jahre 1453 die Pilgerfahrt nach Jerusalem als Begleiter des Markgrafen von Brandenburg mitmachte. Er erscheint auf einem Verzeichnis des Ordens von 1464. Die Kette aus Silber befand sich bis 1833 im Basler Kirchenschatze und ging bei der Teilung an Baselland verloren[1].

Ludwig und Niklaus von Diesbach besassen ebenfalls ein Ritterzeichen mit dem Schwan (Fig. 37) verbunden mit dem Abzeichen der österreichischen Zopfgesellschaft. Es ist aber nicht möglich zu entscheiden, ob der Schwan die Zugehörigkeit zum Brandenburgischen Orden oder zum Schwanenorden des Herzogs von Cleve bedeutet. Das Abzeichen des Ordens von Cleve bestand aus einem Schwan an goldener Kette. (Fortsetzung folgt).

Fig. 37. Ordenszeichen des Schwanes und des Zopfes.

Les armoiries du canton de Vaud.

Par Charles Ruchet.

Il serait difficile d'indiquer d'après des documents officiels les causes qui déterminèrent les représentants du peuple vaudois à choisir le *vert et le blanc* comme couleurs du nouveau Canton et à disposer celles-ci de la manière que nous savons. On n'a pu retrouver, en effet, aux Archives cantonales le texte de l'exposé des motifs présenté par le Petit-Conseil à l'appui du projet de décret

[1] C. Burckhardt, Der Kirchenschatz des Basler Münsters Mitt. d. a. Gesellschaft X 17. Ein silber-vergoldetes Haupt der h. Ursula, und eine silberne Kette um den Hals.

Fig. 38

du 16 avril 1803. Quant au rapport de la commission chargée d'examiner ce projet, il fut présenté séance tenante et, selon toute probabilité, verbalement. Nous en sommes donc réduits à consulter les procès-verbaux très sommaires des séances des deux Conseils où nous lisons:

Première séance du Petit-Conseil
du 16 avril 1803
Présidence du citoyen Monod.

«Le Petit-Conseil a proposé pour couleurs du «Canton: *le vert et le blanc,* et pour sceau, un «champ vert-clair et blanc divisé en deux bandes, «deux mains jointes tenant une épée surmontée du «chapeau de Guillaume-Tell; devise: *Pro libertate «et fœdere.*»

Ce projet fut renvoyé à l'examen d'une Commission qui, comme nous le disions plus haut, présenta son rapport séance tenante et conclut au rejet. Le Petit-Conseil s'inspirant sans doute des vues émises au cours de la discussion, fit part à l'Assemblée, toujours dans la même séance, d'un nouveau projet qui fut adopté et dont voici la teneur:

Le Grand Conseil du Canton de Vaud
décrète:

«1° Les couleurs du Canton de Vaud sont le *vert-clair* et le *blanc;*

«2° Le sceau du Canton de Vaud aura pour empreinte, conformément au modèle présenté, «un écusson coupé en deux bandes vert et blanc. Dans le champ, on lira: LIBERTÉ ET «PATRIE, et au-dessus de l'écusson, sur une bandelette flottante, on lira: CANTON DE VAUD.»

Les termes de la langue héraldique n'étaient pas, comme on voit, très familiers à ceux qui présidaient alors aux destinées de notre Canton. Ils devaient même, nos révolutionnaires, regarder avec un certain dédain cette science qui florissait sous l'ancien régime. Il est à remarquer, en outre, que l'introduction d'une devise dans le champ de l'écu est considérée comme une infraction à la règle. Mais les honorables membres de nos Conseils avaient des sujets de préoccupations bien autrement graves, et la besogne qui les attendait ne leur permettait pas sans doute de s'attarder en des discussions qui devaient leur paraître singulièrement futiles. Nous ne les chicanerons donc pas là-dessus, d'autant qu'il y a des précédents. Pour n'en citer qu'un, la république de Gênes portait le mot *Libertas* inscrit dans ses anciennes armes longtemps avant qu'on ait songé à introduire la devise *Liberté et Patrie* dans le champ de l'écu du canton de Vaud.

Mais si nous ne savons rien, officiellement, des origines des armoiries de notre Canton, il nous sera permis de chercher à combler cette lacune. «Les «anciennes armoiries du Pays de Vaud (Patria Vaudi) ou Pagus Valdensis, lisons-«nous dans Verdeil, étaient *trois éminences ou collines de sinople dans un «champ d'argent.* Ces trois collines abaissées et nivelées ont donné la partie

«inférieure de l'écusson actuel du canton de Vaud.» Cette explication ne nous satisfait pas entièrement. Les armoiries du bailliage de Vaud ont été contestées. Nous les voyons, il est vrai, figurer en compagnie des blasons des autres bailliages du duché de Savoie sur un vitrail du XVIe siècle de l'église de Brou près de Bourg en Bresse, dans l'*Histoire de la Royale Maison de Savoye* de Guichenon, et ailleurs encore, mais toujours avec la variante d'*argent à une montagne* (ou à un mont à trois coupeaux) *de sable.* Voici une explication qui a le mérite d'être plus simple et qui nous paraît plus plausible: Le *vert,* comme on sait, était la couleur favorite des partisans du nouvel ordre de choses. En 1789, au lendemain du renvoi de Necker, l'avant-veille de la prise de la Bastille, le peuple de Paris assemblé sous les marronniers du Palais-Royal adoptait, sur la proposition de Camille Desmoulins, «le vert, couleur de l'espérance comme «signe de ralliement». L'orateur, raconte Mignet, attache une «feuille d'arbre «à son chapeau, tout le monde l'imite; les marronniers du Palais sont presque dépouillés de leurs feuilles» ... Cette couleur fut abandonnée plus tard: c'était celle des livrées du comte d'Artois! Mais les patriotes vaudois qui n'avaient pas contre elle les mêmes préventions la reprirent et la portèrent avec ostentation dans plusieurs circonstances, notamment dans ces fameux banquets où l'on chantait le «Ça ira!» et où l'on toastait en l'honneur de la «Grande nation», à telles enseignes qu'elle était devenue une couleur sèditieuse sous le Gouvernement de LL. EE. de Berne.

Lorsque l'heure de l'émancipation eut sonné, le vert devint la couleur à la mode. Le citoyen Bergier-Lemaire écrivait dans une lettre à son ami Laharpe en date du 24 janvier 1798: «La proclamation de Ménard et Desportes a produit «tout l'effet que nous en attendions. Arrivée hier à 7 heures, demi-heure après «elle à été connue de toute la ville, et aussitôt la cocarde verte a été placée «sur plusieurs chapeaux couvrant des têtes influentes. Ce matin, le Deux-Cent «en corps s'en est paré et a été imité par la généralité des citoyens.» Et dans le *Journal officiel* du Directoire français en date du 15 pluviôse an VI (3 février 1798), nous lisons:

Lausanne, 26. janvier.

«Hier, à la pointe du jour, le drapeau vert flottait sur la maison où s'assemblent les membres «du Comité de Réunion; on y lisait: *République lémanique.* Le vert était, comme on sait, «la couleur de Guillaume-Tell, Stauffacher et Melchthal; c'est aussi l'emblème de l'espérance «que doit avoir une République qui naît sous les auspices de la Grande nation...»

La première partie de l'explication est pour le moins originale, mais elle montre, comme on l'a très justement remarqué, la préoccupation de F.-C. de la Harpe de rattacher le futur canton du Léman aux prétendues traditions helvétiques.

On se souvient encore des fêtes du Centenaire de l'indépendance vaudoise. Ce fut, le 24 janvier 1898, dans nos villes et dans nos campagnes une véritable débauche de vert, à donner l'illusion du printemps. On reconstitua à cette occasion le drapeau vert tel qu'il flottait, en 1798, aux fenêtres du Cercle des jeunes négociants avec, d'un côté, l'inscription *République lémanique* en lettres blanches, et de l'autre, la devise *Liberté, Egalité.* En 1803, le nouveau canton suisse dut se donner des armoiries à l'exemple des autres Etats confédérés. On garda la

Fig. 39
Sceau du Petit Conseil
en 1803

couleur *verte* devenue populaire, mais à la devise qui évoquait avec trop d'insistance le souvenir de l'invasion française, on substitua celle de *Liberté et Patrie.* Pour que ces mots fussent bien en vue, on laissa en *blanc* la partie supérieure de l'écu et ils y furent inscrits d'abord en lettres *noires* et plus tard en lettres d'*or.*

«Il est peu de pays, écrit Adolphe Gautier dans son «ouvrage sur les *Armoiries et couleurs de la Confédération «et des cantons suisses,* il est peu de pays où les couleurs «nationales, *le vert et le blanc,* soient aussi populaires. «Elles ont quelque chose de riant qui s'associe parfaitement «bien avec la splendide nature du canton de Vaud.»

Kleinere Nachrichten.

Die schweizerische Siegelsammlung im Staatsarchiv zu Basel. Mit einigen wenigen Worten sei auch in dieser Zeitschrift auf ein Werk hingewiesen, das geradezu einzig in seiner Art ist und eine Leistung ersten Ranges bedeutet; wir meinen das bei Helbing & Lichtenhahn (vormals Reich-Detloff) zu Ende vorigen Jahres erschienene Repertorium des Staatsarchivs zu Basel (Preis 40 Fr.), einen Band von im Ganzen über 900 Seiten, der in drei Hauptteile zerfällt: 1) die Einleitung, 2) das eigentliche Repertorium, das wiederum aus zwei Unterabteilungen besteht, nämlich *a)* dem städtischen Archiv, und *b)* den verschiedenen Nebenarchiven (dem Lehensarchiv, Adelsarchiv, bischöflichen Archiv, Klosterarchiv, den Zunftarchiven, dem Universitätsarchiv, Notariatsarchiv, u. s. w.) und endlich 3) das Register.

Wir wollen keine eigentliche Besprechung des Buches geben, sondern begnügen uns damit, aus der Einleitung den auf die Siegelsammlung bezüglichen Passus hier wörtlich abzudrucken; gleichzeitig aber möchten wir alle, die sich mit Schweizergeschichte oder verwandten Gebieten beschäftigen, nachdrücklich auf dieses absolut unentbehrliche und, in Anbetracht des grossen Umfanges, nicht zu teure Nachschlagewerk aufmerksam machen.

Herr Staatsarchivar Dr. Rud. Wackernagel schreibt nun auf Seite 48 und 49 der Einleitung über Inhalt, Entstehung und Geschichte der Siegelsammlung folgendes: „Im Jahre 1878 übergab Herr Benedikt Meyer-Kraus dem Staatsarchiv eine umfangreiche Sammlung von Siegelabgüssen als Geschenk. Die Sammlung enthielt die beinahe vollständige Reihe der Siegel der deutschen Könige und Kaiser und reiche Serien von Siegeln der Dynasten- und Adelsgeschlechter, Städte, Korporationen, Bistümer, Stifter und Klöster der Schweiz. Ihr Umfang betrug ca. 2000 Stücke. Im Jahre 1882 wurde diese Sammlung geordnet und aufgestellt unter freiwilliger Hilfeleistung des Herrn Johannes Bernoulli. Auf dem Wege des Tausches mit auswärtigen Sammlungen, sowie